

LA NATION

JOURNAL CANADIEN POUR LE PEUPLE CANADIEN

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

HEBDOMADAIRE.

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

SAINT-JEROME, SAMEDI, 25 JUILLET 1908.

AVIS IMPORTANT

Nos abonnés doivent comprendre qu'il est impossible de conserver un journal à la campagne sans qu'ils nous encouragent en nous payant régulièrement. Nous avons le chagrin de leur annoncer que tous les comptes d'arrérages d'abonnement qui ne seront pas rentrés à notre bureau au milieu du mois de juillet courant, seront mis entre les mains de nos avocats.

Ce Fameux Procès

Nunc demum redit animus, dirait Tacite. Enfin voilà que l'on respire. La Corporation de la Ville de Saint-Jérôme vient de gagner sa cause devant le Conseil Privé en Angleterre, où l'avait traînée la Commercial Rubber Compagny, cessionnaire de la Boston Rubber.

C'est le dernier épisode d'un litige fameux, d'une question intéressante et d'une importance plus qu'ordinaire pour les contribuables de St-Jérôme.

La Compagnie, après avoir épuisé toutes les juridictions des tribunaux provinciaux a portée la cause devant le Conseil Privé où elle vient de succomber une troisième et dernière fois.

Cette question qui a créée tant de division chez les contribuables devra avec une pareille solution, les remettre tous d'accord sur tous les points.

Refaisons en quelques lignes l'histoire de la question.

En 1896 la ville de Saint-Jérôme accordait à la Boston Rubber Co. un bonus de \$50,000, moyennant l'accomplissement de certaines conditions clairement définies dans un règlement du 21 septembre de la même année.

Un premier versement de \$25,000 fut effectué par la ville dès le commencement des opérations de la compagnie. Quant au paiement de la balance du bonus, la ville exigeait l'exécution intégrale des obligations assumées par la compagnie, ce que cette dernière refusait de faire.

La prétention de la compagnie était à l'effet qu'elle avait rempli *bona fide* ses obligations. La ville forte de son règlement, — bien mieux fait que le

prétendaient certains contribuables, — soutint la proposition contraire.

Les choses en étaient là, lorsque sur l'avis de M. W. B. Nantel, qu'on a tant et tant critiqué dans le temps et depuis, le conseil décida d'employer pour la construction de l'aqueduc, la balance de l'emprunt qui avait été effectué pour payer le bonus de la Boston Rubber Coy.

Dans la suite la compagnie fit signifier à la ville protêt sur protêt, menaçant de poursuivre si elle ne payait pas la balance du bonus \$25,000.

Le conseil inspiré par M. Nantel, — on l'a assez dit, — a persisté dans son refus.

Alors, ce qu'il advint, c'est que les contribuables de notre ville se virent divisés dans des assemblées orageuses dont personne ne doit avoir perdu la mémoire.

Un groupe sous la direction de M. Jean Prévost, se fit prophète de malheur.

M. Prévost s'appuyant sur son expérience d'avocat, déclara en pleine assemblée politique que le règlement préparé par M. Nantel ne valait pas le papier sur lequel il était écrit, que pas une clause de ce fameux règlement ne résisterait devant les cours de justice, et que la ville au lieu de payer le dernier \$25,000 aurait à payer en frais, etc. \$50,000 de plus.

Tout le monde se souvient de cela. Ça n'est pas si vieux du reste.

Le conseil au lieu de se laisser intimider par ces prophéties inspirées par des visions de faux prophètes évidemment, pour ne pas dire davantage, le conseil dis-je résolut de porter la guerre en Afrique.

Au lieu de payer la deuxième et dernière somme de \$25,000, le conseil intenta lui-même à la compagnie une action en remboursement du premier \$25,000 à elle payé et en plus des taxes dues depuis le moment où la compagnie avait cessé ses opérations.

La Cour Supérieure a donné gain de cause à la corporation, la Cour d'Appel de même et le conseil Privé a enfin confirmé en dernier ressort le jugement des cours de la province de Québec.

La corporation ne remboursera pas à la compagnie les \$25,000, c'est la compagnie qui va remettre à la corporation ce qu'elle a reçu induement par ce qu'elle n'a pas rempli les obligations assumées.

Nous sera-t-il permis après cela de conclure et de rappeler aux contribuables de Saint-Jérôme, combien il est important d'avoir à la tête des affaires des hommes d'énergie, pas trop partisans du système de la conciliation toujours et quand même, qui une fois convaincus d'un droit, ne savent pas capituler, dut le ciel s'écrouler sur eux.

Maintenant, qu'elle attitude notre conseil va-t-il tenir ? Nous osons espérer qu'elle sera sage, ferme et digne de celle tenue jusqu'à ce jour.

Préparons-nous au combat

Toute juste à l'ouverture des fêtes si pacifiques de la vieille capitale, la session fédérale était prorogée après avoir siégé huit mois durant.

Les réjouissances de Québec n'empêchent pas ceux qui ont du flair de sentir qu'il y a de la poudre dans l'air, au point que les élections générales ne devront pas tarder de plus de deux mois.

Si quelqu'un essayait à entretenir des doutes à ce sujet, il n'aurait qu'à prendre connaissance par le menu des millions de dollars qui ont été votés pour des édifices publics à droite et à gauche dans le pays, durant les dernières heures de la session.

Partout où il y a place pour asseoir un bureau de poste, un quai, des crédits variant de cinq mille à vingt-cinq mille piastres ont été votés pour commencer des travaux.

Comment Baptiste Canayen va-t-il interpréter cette danse vertigineuse de ses écus ? De les voir retomber dans la poche de quelques favoris politiques, heureux obtenteurs des contrats du gouvernement, Baptiste va-t-il se déclarer satisfait ? Nous ne le croyons pas, si il se donne seulement la peine de chercher le bénéfice que tirera le pays de ces nouvelles dépenses.

Nous admettons volontiers qu'en certains endroits la construction d'édifices publics est devenu nécessaire, a cause surtout de l'accroissement de population dans quelques centres particuliers. Mais il ne faut pas se cacher que sur dix crédits votés pour telles fins il y en a au moins huit qui le sont pour augmenter les chances de succès du candidat ministériel, en mettant à

sa disposition cinq à dix milles dollars pour graisser la machine et faire agir ceux qui n'attendent que cela pour se mettre sous le harnais.

Mais le peuple doit se demander de combien la dette du pays sera accrue le jour où tous ces nouveaux édifices seront construits, et où le gouvernement devra voir à leur entretien et à les pourvoir de gardiens grasement payés.

Nos cultivateurs qui se construisent de spacieuses maisons, bien aménagées savent que c'est là du capital immobilisé qui leur apportera avec un surcroît de jouissance, une diminution de revenu. Les dépenses de chauffage et d'entretien augmentent aussi proportionnellement.

Si parva licet componere magna. Il en est des gouvernements comme des particuliers. Les millions que l'on affecte à la construction d'édifices publics inutiles, pour le moment du moins, loin d'accroître la prospérité nationale vont obérer le budget d'une dépense annuelle supplémentaire.

Si le gouvernement se fiche de cela, c'est qu'il a intérêt avant tout à remporter la prochaine élection ; mais le peuple lui ne doit pas oublier qu'on lui charge les épaules d'un nouveau fardeau non justifié par l'accroissement de la population des vieilles provinces.

L'élection fédérale va se faire en octobre, tout l'indique, il ne reste que la date à fixer.

C'est le temps pour le peuple de bien peser les diverses questions qui vont lui être soumises afin qu'ensuite il puisse donner une réponse conforme aux meilleurs intérêts du pays.

Les miettes de la table

Les augmentations de traitements prévues dans le budget supplémentaire à Ottawa

LES CANADIENS-FRANÇAIS REÇOIVENT 4,000 PIASTRES SUR 45,000

(Du Nationaliste)

Le Nationaliste a déjà donné au public une idée de la façon dont les Canadiens français sont traités dans l'administration fédérale. Nous avons même publié à ce sujet, il y a quinze jours, un tableau des plus intéressants, basé sur le dernier rapport officiel. Ce tableau montrait

que sur les 80 premiers fonctionnaires du ministère des Postes, il y a 4 représentants de notre race, dont l'un n'est là que temporairement.

Aujourd'hui, nous mettons sous les yeux de nos lecteurs d'autres faits, non moins éloquentes. Il s'agit de la proportion attribuée aux nôtres dans les augmentations de traitement votées cette année par la chambre fédérale. Tous les chiffres ci-dessous sont tirés des documents officiels. (Voir "Budget supplémentaire de l'exercice 1908-1909," pages 1 et suivantes).

On verra par là que sur un chiffre total de 45,655 piastres, augmentation globale accordée aux fonctionnaires fédéraux, les canadiens français reçoivent 4,425 piastres. En égard à la proportion numérique de notre race dans le pays et à moins de supposer qu'ils sont tous des idiots ils auraient dû toucher au moins 3 fois ce montant.

Le gouvernement avait d'abord songé à augmenter tous les traitements, du haut en bas de l'échelle. Mais au dernier moment il s'est révisé, et il a décidé de ne favoriser que les fonctionnaires haut placés. Or, comme les Canadiens français n'occupent généralement que des positions de messagers d'homme de peine, de balayeurs ou de pelletiers de neige, les Anglais ont été à peu près seuls à bénéficier du changement.

Quarante et un mille piastres pour les Anglais et quatre mille pour les canadiens français, telle est la proportion.

Nos ministres, sénateurs et députés canadiens français n'en continueront pas moins de soutenir que la situation de notre race dans le pays ne laisse rien à désirer.

Le vrai, c'est qu'elle ne laisse rien à désirer pour l'intérêt personnel de nos ministres, sénateurs et députés. Quant au reste des nôtres, ils sont sacrifiés dans toutes les circonstances de la façon la plus brutale.

On a toujours prétendu que M. Laurier, à la tête du pays, était d'un utile secours pour nos compatriotes. Il y a douze ans que nous réclamons le redressement de cet état de chose inique, et chaque fois que nous avons élevé la voix dans ce sens, on nous a répondu: Vous avez un premier ministre de votre race: que voulez-vous de plus?

JULES FOURNIER.

ANGLAIS

F. K. Bennetts,—cons. Privé	\$ 400.00
W. McKenzie,—Cons. Privé	750.00
E. L. Newcombe,—Justice	1,000.00
A. Power,—Justice	500.00
D. Stewart,—Justice	300.00
G.-W. Dawson,—Justice	300.00
G.-L.-B. Fraser,—Justice	300.00
F.-H. Gisborne,—Justice	100.00
J.-D. Clarke,—Justice	100.00
G.-H. Pannell,—Justice	150.00
H.-W. Brown,—Milice	300.00
E.-F. Jarvis,—Milice	300.00
F. Colson,—Secrétariat	100.00
James White,—Intérieur	612.50
S. Maber,—Intérieur	1,900.00

O.-J. Klotz,—Intérieur	200.00
J.-J. McArthur,—Intérieur	200.00
C.-A. Biggar,—Intérieur	200.00
J.-P. McMullin,—Contrôle des Finances	600.00
G.-J. Artz,—Finances	900.00
H.-T. Ross,—Finances	600.00
G. Lowe,—Finances	250.00
Actuaire,—Finances	1,666.67
2 Commis, branche cadette de la 2e classe,—Finances	337.50
R.-R. Farrow,—Douanes	600.00
G.-F. O'Halloran,—Agricuit.	1,000.00
G.-W.-C. Bate,—Agricuit.	212.50
C. Doutre,—Navigation	3,000.00
F. Anderson,—Navigation	200.00
J.-M. O'Hanley,—Navigation	250.00
M.-J. Butler, Ch. de f. & C.	250.00
L.-Jones, F.-A. Dixon, R. Devlin, G.-A. Bell,—Ch. de f. & C.	382.50
G.-A. Kingston,—Trav. Publ.	300.00
A.-G. Guppy,—Trav. Publ.	112.50
G.-H. Hennessey,—Tr. publ.	62.58
M.-F. Connor, E. Nystrom,—Mines	287.50
Untechnicien,—Mines	50.00
J. McLeish,—Mines	1,800.00
G. C. McGregor,—Mines	550.00
R.-W. Brock,—Géologie	600.00
Un autre fonctionnaire,—Géo.	250.00
5 techniciens (augm.)—Géol.	1,000.00
W.-H. Miligan,—Postes	300.00
Contrôleur de la comptabilité des bureaux de poste	3,000.00
J. Moerschelder,—Postes	300.00
Divers,—Postes	7,300.00
G. Ross,—surint. des bureaux de poste	200.00
John Bennett,—Postes	100.00
C.-T. Campbell,—Postes	500.00
J.-F. Whear,—Postes	300.00
F. Hawken,—Postes	561.57
Commis 2e cl.—Commerce	1,200.00
Commis, 2e cl. ad.—Comm.	800.00
Commis, 3e cl.—Comm.	500.00
F.-A. Acland,—Travail	100.00
W.-L. Griffith,—Consul général de Londres	1,200.00
Divers,—Cons. gén. de Londres	200.00
Dr Thorburn,—Exam. admins.	400.00
M. Glasham,—Exam. admins.	100.00
J.-W. Coutlée,—Cour Supr.	12.50
C. Morse,—Cour de l'Ech.	100.00
J.-P. Foster—Pén. St.-V. de P.	100.00
F.-S. Howe,— Commissaire contrôle administratif	600.00
M.-H. Hutchison	12.00
G.-L. Mainguy	70.75

Total pour les Anglais	\$41,320.99
CANADIENS-FRANÇAIS	
G. Matte,—Officier nouveau	1,200.00
P. Pelletier,—Secrétariat	100.00
A. Drouin,—Secrétariat	100.00
H. Roy,—Secrétariat	50.00
J.-F. Champagne,—Secrét.	50.00
E. Deville,—Intérieur	200.00
N.-O. Côté,—Intérieur	300.00
J. Vincent,—Trav. Publ.	112.50
A. Paré,—Trav. Publ.	212.50
J.-B. Caouette,—Postes	1,950.00
A.-D. DeCelles,—Exam. ad. ministratifs	100.00
Total pour les Canadiens-Français	\$4,425.00

"LA PATRIE"

UN AFFIDAVIT DE MM. LOUIS JOSEPH ET EUGÈNE TARTE

Sous ce titre, nous lisons dans le journal *La Patrie*, à la date du 16 écoulé, les lignes suivantes:

Pour répondre une fois pour toute aux rumeurs et aux insinuations lancées dans certains journaux au sujet de la propriété de *La Patrie*, nous publions aujourd'hui un affidavit de M. Louis Joseph Tarte et de M. Eugène Tarte.

AFFIDAVIT

Nous soussignés Louis Joseph Tarte et Eugène Tarte, tous deux des cité et district de Montréal, étant dument assermentés sur les Saints Evangiles, déposons et disons:

1° *La Patrie*, depuis que nous l'avons acquise en 1897, n'a jamais été vendue ni cédée et nous sommes encore les propriétaires.

2° *La Patrie* n'est alliée ni attachée à aucun chef, à aucun groupe, à aucun personnage politique, ni à aucune corporation ou personne quelconque:

3° Nul chef, nul parti, nul groupe, nul personnage politique, nulle corporation, nulle personne quelle qu'elle soit, ne peut nous dicter ou nous imposer une ligne de conduite autre que celle vraiment indépendante que nous avons suivie et que nous entendons suivre encore.

L. J. Tarte.

E. Tarte.

Assermenté devant moi, à Montréal, ce 16ème jour de juillet 1908.

(Signé) F. S. Mackay, N. P.

Impressions de toutes sortes, et à bas prix, chez J. H. A. Labelle, St-Jérôme.

LA MEILLEURE POLITIQUE

à suivre pour devenir riche, c'est de faire de l'épargne

LA

BANQUE D'HOCHELAGA

prendra soin de vos économies et les fera fructifier en vous payant l'intérêt sur vos dépôts

Quatre fois par année.

Votre argent est toujours à votre disposition; vous pouvez le retirer en tout temps, sans avis.

Que votre compte soit considérable ou de peu d'importance, il sera accueilli avec le même empressement et recevra la même attention.

DIRECTEURS DE LA BANQUE:

MM. F. X. ST-CHARLES, Président.
ROBT. BICKERDIKE, Vice-Président.
HON. J. D. ROLLAND, J. A. VAILLANCOURT, A. TURCOTTE, E. H. LEMAY, J. M. WILSON.

Capital autorisé \$4,000,000
Capital payé 2,500,000
Fonds de réserve 2,000,000

Banque d'Hochelaga.

SAINT-JEROME.

Alex. Lefort,
GERANT

J. A. Beaulieu
AVOCAT
Bureau Edifice LA PRESSE,
Rue St-Jacques, Montréal
Sait toutes les cours du district de Terrebonne.

NANTEL & ROCHON

Avocats
ST-JEROME, Co. TERREBONNE

J. V. Léonard
AVOCAT

ST-JEROME, Co. TERREBONNE

TEL. BELL No. 60.

L. L. Legault, B.C.L.

AVOCAT
LACHUTE, Que.

Geo. N. Fauteux

Notaire
ST-EUSTACHE

Argent à prêter et très bons placements sont constamment offerts.

J. Albéric Sigouin

NOTAIRE

Commissaire de la Cour Supérieure District de Terrebonne.

\$10,000 ARGENT A PRÊTER
161 Rue St-Georges. St-Jérôme

HOTEL DU NORD

C. BONENFANT, Prop.

Accommodation de première classe pour voyageurs.
Spécialité: Table de première classe.
Vins, Liqueurs et Cigares de choix.

tel. Bell No. 74. ST-JEROME, P. Q.

HOTEL BELLEVUE

P. LAPOINTE, Prop.

Accommodation de première classe pour voyageurs.
Voitures à tous les trains.
Vins, Liqueurs et cigares de choix.

tel. Bell No. 65. ST-JEROME, P. Q.

Hotel du Marché

CHS. GAUTHIER, Prop.

Vins, Liqueurs et Cigares de choix.

Près du Marché, ST-JEROME, P.

HOTEL G. P. R.

E. LADOUCEUR, Prop.

Chambres et Pension de première classe.
Vins, Liqueurs et Cigares de choix.

Près de la gare, ST-JEROME, P. Q.

Hotel St-Jérôme

JOS. DESIEN, Prop.

Chambres et pension de première classe.
Vins, Liqueurs et Cigares de choix.

COIN ST-GEORGES ET CONCEPTION
ST-JEROME, P. Q.

Dr. P. E. BOUSQUET

SPECIALISTE
(Attaché de la Clinique de l'Hotel-Dieu.)
Maladies des Yeux des Oreilles
du Nez et de la Gorge.
101 rue St-Denis, - MONTREAL
TELEPHONE BELL 2224 687
Heures de Consultation: 2 à 6 hrs. l'après-midi.

BONNE - NOUVELLE

Le Règne des Prix Elevés est enfin fini.

Vu l'encouragement que j'ai reçu du Public en général, j'ai décidé de continuer mes ventes à

— Bon Marché —

tous les Premiers et Troisièmes Vendredis de chaque mois. Pour tout le mois de JUILLET SEULEMENT dans le but d'écouler nos balances de stock de marchandises d'été, nous vendons à très grande réduction.

Nous venons de recevoir une quantité énorme de marchandises sèches, un choix immense des plus belles Etoffes à Robe, Soies, Indiennes de toutes couleurs, Toiles, Etc., Etc., à des prix défiant toute compétition. Venez nous voir et vous convaincre par vous-même du vrai bon marché qui vous est offert.

Nous avons encore une grande quantité de Chaussures que nous sacrifions, cette ligne surtout mérite une visite de votre part.

Jugez de nos Bargains par les prix suivants :

Mousseline des plus nouvelles, de couleur, Prix ordinaire 15 pour 8 Cts.

Mousseline noire, Prix ordinaire 16 pour 12 Cts.

Mousseline noire, valeur spéciale, Prix ordinaire 60 pour 40 Cts.

Lane blanc, Prix ordinaire 10 pour 8 Cts.

— VAISSELLE —

Les plus beaux sets de vaisselle fini or, valeur régulière, \$5.00 pour \$4.00

Set de lave-mains très jolis dessins, valeur extra pour 2.50 et \$3.00

Belles Loupes de salon, haute valeur à \$3.00 pour \$2.25

Chapeaux Chapeaux Chapeaux

Il me reste encore une forte balance de chapeaux en feutre durs et mous, gris, bruns et noirs, aussi chapeaux de paille pour hommes et garçons, tout ce mois-ci afin de clairer cette balance de stock, nous sacrifions à moitié prix.

DENTELLES ET RUBANS

Dans ces deux départements nous avons encore une très grande quantité dans toutes les couleurs et toutes les largeurs que nous vendrons durant tout le mois de juillet à très grande réduction.

JOBS JOBS JOBS

Immenses jobs dans plusieurs lignes. Coupons à moins que prix courant.

Venez au plus grand magasin de Ste-Scholastique et vous serez satisfaits.

F. H. BARCELO,

MARCHAND-GENERAL

Successeur de M. F. Raymond.

Ste-Scholastique, P. Q.

PAR-CI, PAR-LÀ

Il est absolument certain que nous aurons les élections fédérales d'ici à deux mois, c'est-à-dire vers octobre prochain. Le plus sûr indice se trouve dans les millions qui ont été votés pour des travaux publics à droite, à gauche dans toutes les provinces et plus particulièrement dans celle de Québec.

Sir Wilfrid espère faire oublier à ses compatriotes de Québec le complet abandon qu'il a fait de leurs droits, en leur faisant voter quelques milliers d'écus. C'est l'injure ajoutée à tant d'autres bassesses.

Les Canadiens-Français comprendront-ils de quelle façon ils sont traités par le grand chef qui n'a qu'un mérite à faire valoir, celui de porter un nom français comme le nôtre.

.

La session fédérale a duré juste huit mois. Notre député, le Dr Sam. de Ste-Thérèse, a montré tout l'intérêt qu'il porte à la chose publique en se levant une fois durant ce long espace de temps pour poser une question touchant l'industrie tourbière.

Si les électeurs de Terrebonne croient être brillamment représentés, c'est qu'ils ne sont pas difficiles.

.

M. Jean Prévost notre autre député, celui qui fait du bruit attend, nous dit-on, avec une fiévreuse impatience l'expiration des délais qui le ferait échapper à la contestation de son élection.

.

Le département de la colonisation est à faire la distribution dans le comté de nombreux chèques en exécution des promesses électorales de juin dernier. Si ce n'est pas là de la corruption, la loi n'est pas la loi et la justice est un vain mot. . . .

.

L'élection de l'hon. C. R. Devlin ministre de la colonisation dans le cabinet Gouin est contestée. Une rumeur a aussitôt été mise en circulation prétendant à M. Devlin l'intention de résigner son mandat pour rentrer dans l'arène fédérale. Notre député M. Prévost a peut-être une lueur d'espérance de remettre la main sur son ancien portefeuille.

.

Avec son projet d'agrandissement des trois provinces de Québec, Ontario et le Manitoba Sir Wilfrid Laurier espère détourner l'attention des multiples scandales qui salissent son administration. Il compte bien atténuer l'abandon des droits de ses coreligionnaires dans la création des provinces

l'Alberta et de la Saskatchewan! Mais nenni, nous y pensons!

Le peuple de ce pays ne peut oublier que le gouvernement d'Ottawa dépense un million par année pour infester l'Ouest et nos villes des vieilles provinces des repris de justice de l'Europe.

Il n'oubliera pas que la corruption, le gaspillage et le vol se pratiquent dans tous les services administratifs, plus particulièrement dans celui de la marine et des pêcheries.

Le peuple n'oublie pas que tout le ministère d'Ottawa et la députation libérale comprise sont restés sous le coup des pires accusations de débauche.

Le Wine, Women, and graft sont inscrits en lettres ineffaçables sur les murs du parlement d'Ottawa. Le peuple qui sait lire y pense encore. "La mer y passerait sans laver la souillure".

.

Les grandioses fêtes de Québec battent leur plein. Les convois réguliers sont insuffisants pour transporter les nombreux visiteurs qui veulent se rendre à Québec; à tel point que chaque jour les compagnies de chemins de fer sont dans l'obligation d'organiser des convois spéciaux pour transporter les curieux qui veulent voir quelque chose des fêtes.

En fin de compte qu'est-ce que tout ce monde verra? Il verra une faible partie de ceux qui veulent voir, et c'est tout. C'est la ville de Québec qui en définitive aura le plus clair revenu de la fête. Les gens qui travaillent ont délaissé ses quais, qu'elle se rattrape sur ceux qui se promènent.

.

Un nouveau recueil de poésie franco-canadiennes intitulé "Les deux Frances" paraîtra dans quelques jours à Québec. L'auteur M. Gustave Zidler est l'un des plus grands poètes de la France contemporaine. C'est pour la première fois qu'un écrivain français publie son œuvre au Canada. C'est un titre de plus à la faveur du public. A l'occasion des fêtes le prix de ce recueil est mis à la portée de toutes les bourses. L'ouvrage ne se vendra que 25 cents.

.

Aux derniers jours de la session un scandale a été dévoilé par M. Boyce contre le gouvernement. Une certaine étendue de terres publiques dans le Nouvel Ontario ont été vendues par le gouvernement à des spéculateurs pour le prix de \$9,987, lesquelles ter-

res ont été revendues quelques temps après pour \$100,000. L'hon. M. Oliver a pris pour thème de défense que l'opposition avait attendu bien tard pour censurer le gouvernement pour cet acte. Que la révélation vienne tôt ou tard, il n'en reste pas moins acquis que les spéculateurs sont favorisés par le régime actuel avec une désinvolture outrageante. Le domaine public s'en va par larges tranches pour enrichir quelques favoris.

.

Maintenant que par l'incurie conjointe de la compagnie du pont de Québec, et du gouvernement fédéral au delà de deux millions de dollars sont engloutis dans le fleuve, le gouvernement va se charger de l'entreprise. Si le gouvernement avait eu autre chose en vue que de favoriser une compagnie insolvable, il aurait comme c'était son devoir du reste, construit le pont lui-même, ce qu'il s'apprête à faire maintenant que deux millions de l'argent du peuple et quatre vingt vies sont sous l'eau.

Quel gouvernement d'hommes d'affaires nous avons à Ottawa et quel génie c'est que Sir Wilfrid!

.

La rumeur plusieurs fois mise en circulation recommence à l'approche des élections. La chose était prévue. Est-elle ou n'est-elle pas fondée? Qu'importe... L'important pour l'heure chez le parti au pouvoir c'est de faire du tintamarre autour du nom du chef.

On le porte aux nues. . . . Pour un peu plus l'on essaierait de nous faire croire à nous ses bons benêts de compatriotes, que le peuple anglais songerait sérieusement à déposer son roi, Sa Majesté Edouard VII, pour poser sur le front de Laurier la couronne des rois d'Angleterre. Laurier sera-t-il fait pair d'Angleterre, sera-t-il appelé Lord Arthabaska?

L'important pour les rouges qui veulent garder le pouvoir, c'est de le grandir, c'est de le gonfler à tel point que sa valeur, la valeur de son administration, ses fautes, ses scandales, que le tout soit éclipsé au bénéfice du parti régissant.

Il est temps de juger les hommes et les choses à leur mérite.

La confederation

Avant de clore la session fédérale Sir Wilfrid Laurier a fait voter par les chambres un amendement garantissant que l'agrandissement de la province de Québec n'affectera pas les chiffres de la représentation des provinces maritimes.

Doit-on comprendre par là, que l'acte de la confédération qui a pris comme base de la représentation des au-

tres provinces, la population de la province de Québec deviendra lettre morte?

Faudra-t-il donc que ce soit, la veulerie, l'opportunisme d'un canadien français, de Sir Wilfrid Laurier qui détruit le monument de législation que nous devons en grande partie à la force, à l'énergie, à la largeur de vue de Cartier et des autres.

Pour le vulgaire appétit du pouvoir, Laurier va-t-il rendre la position des siens dans la confédération tellement intolérable qu'il faudra changer la constitution qui nous régit?

L'agrandissement projeté des provinces de Québec, d'Ontario et du Manitoba ne devrait pourtant pas porter ombrage aux provinces maritimes au point de leur faire redouter une diminution dans le chiffre de leur représentation. Pourquoi donc cette amendement? Que signifie-t-il?

S'il n'est d'aucune valeur, pourquoi l'avoir enregistré dans nos statuts? Les admirateurs de Sir Wilfrid diront que c'est de la diplomatie; pour nous, nous comprenons que c'est là de la veulerie dont nous pourrions être plus tard les victimes.

La fin du regime

Comme les journalistes libéraux sont inquiets de l'impression créée sur l'opinion publique par la session qui finit!

Le Canada admet que cette session a été assez remarquable par sa longueur. Il faut, dit-il, remettre les projets importants à la prochaine session. Mais, ajoute-t-il, c'est la faute de l'opposition qui a prolongé inutilement les débats et bloqué les crédits nécessaires à l'administration.

Autant de mensonges que de mots. Est-ce la faute de l'opposition si la fameuse loi électorale, promise depuis dix-huit mois, n'a été proposée que le 12 mai, six mois après l'ouverture de la session?

Est-ce la faute de l'opposition si la loi sur l'administration des terres n'a été proposée que sept mois après l'ouverture de la session?

Est-ce la faute de l'opposition si la loi du service civil n'a été soumise que durant le dernier mois de la session?

Tous ces projets auraient du être étudiés et discutés immédiatement après la vacance du Jour de l'An si le gouvernement avait été prêt. Mais il n'était pas prêt, il ne savait que faire. La crainte des révélations faites au cours des enquêtes semble l'avoir paralysé.

L'opposition a prolongé trois débats, mais pourquoi?

Parce que les ministres incapables de travailler à la législation et cherchant à cacher leurs méfaits, niaient à l'opposition son droit indiscutable d'accès aux documents publics et voulaient s'assurer la maîtrise sur la confection des listes électorales dans certaines provinces.

BOITE DE POSTE No. 5

TÉLÉPHONE BELL No. 18

J. Alf. Bélanger

EMBOUTEILLEUR

DE LA



Célèbre Eau Minérale St-Georges

ET

Il boit de l'Eau Minérale St-Georges **Manufacturier de toutes sortes d'Eaux Gazeuses.**

MARCHAND EN GROS

DE

TOUTES SORTES DE CIGARES.

EMBOUTEILLEURS DE LA

BIÈRE

CANADIAN BREWING

Téléphone Bell No. 18.

Boîte de Poste No. 5.



Il boit des eaux falsifiées

SAINT-JEROME, - P. Q.

Or chaque fois le gouvernement a été obligé de céder devant l'énergique attitude de l'opposition qui n'aurait pas pu triompher si elle n'avait pas eu pour elle et son droit incontestable et l'appui de l'opinion publique.

Pourquoi le gouvernement s'est-il pendant des semaines et des semaines appliqué à refuser ce qu'il devait finalement concéder ?

Tout simplement parce que les ministres n'ont pas la force d'exécuter leurs mauvais desseins. Devant leur audace et leur hypocrisie se dresse maintenant plus que l'opposition parlementaire, toute l'opposition qui grandit dans le pays et qui fait sentir son influence par l'appui qu'elle donne à l'opposition parlementaire.

En d'autres termes, le gouvernement Laurier n'a plus la force d'imposer sa volonté parce qu'il sent qu'il n'a plus la majorité dans le pays.

C'est la fin du régime.

La caisse est pleine.

Les nombreux subsides accordés aux compagnies de chemins de fer font dire au "Télégraph" de St-Jean N. B. que la caisse électorale du parti ministériel est bien remplie.

Il n'y a aucun doute sur ce point, c'est pourquoi il ne peut y avoir de doute non plus sur le fait que nous aurons des élections générales d'ici deux mois.

D'après un calcul fait par le même journal les derniers subsides accordés auraient pour effet d'assurer au parti libé-

ral l'élection de ses candidats dans 88 comtés, sur 214 dont se compose la chambre des communes.

Mais à part les subsides il y a le sentiment de l'élection avec lequel il faut un peu compter.

Il vient un moment où la corruption de quelque façon qu'on la pratique est impuissante à enrayer le courant qui emporte les gouvernements corrompus.

Le parti libéral depuis douze ans qu'il détient le pouvoir ne conserve plus un seul rouage qui ne soit gangrène. S'il fallait croire qu'avec quelques milliers de dollars de l'argent du peuple jetés en pâture à l'avidité de l'électeur de chaque comté, ce serait suffisant pour conserver la confiance populaire, il y aurait lieu de désespérer d'avoir jamais un gouvernement honnête.

Mais l'opposition, malgré l'infériorité de sa position, si on la compare à celle du parti au pouvoir a confiance dans le bon sens populaire.

L'extraordinaire élévation du coût de la vie mis en comparaison avec les salaires de l'ouvrier n'est une preuve si évidente de la sagesse de la politique du parti libéral. La classe ouvrière qui souffre plus particulièrement de cet état de chose le dira par son attitude dans la prochaine consultation populaire.

La province de Québec a donné pour sa part plus qu'elle ne devait à Laurier, et malgré la corruption officielle commise sous forme de subsides de toutes sortes, nous verrons bien si Québec votera encore en bloc pour un homme, sans s'occuper des principes, et de ses méthodes administratives.

La Maison P. Simard

EPICERIE DE GROS ET DETAIL

IMPORTATEUR DIRECT DE :

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, ETC.

Controle les meilleures marques de Brandies, tels que :

CESAR COLLIN, COUSIN & FRÈRE, HAMEL GENTIBERT, GUIMOND & FILS, ETC. GRAND CHOIX DE SCOTCH JOHN DEWAR KILMARNOCK, McARTHUR, HUGH McADAM & CO., RHUM ST-GEORGES, BLACK JOE, LES GINS DE KUYPER, MELCHERS. GRAND CHOIX DE VINS PORT CHERRY, CLARETS.

VIN GINGEMBRE, en caisse et au gallon.

Beau choix de Liqueurs Françaises, tel que :

CHARTREUSE JAUNE ET VERTE, BÉNÉDICTINE, CRÈME DE MENTHE, CRÈME DECACAO, CURACAO, SHERRY BRANDY, ANISETTE, MARASCHINO, ETC.

Les Epicerics sont de première qualité, à des prix raisonnables.

Cette maison rivalise avec avantage avec les grandes maisons de Montréal pour les prix et la qualité de ses marchandises.

Les hôteliers et le commerce en général épargnent de l'argent en faisant affaire à cette maison. Un soin tout spécial à bien servir les clients. Tout le monde y est traité sur le même pied.

Une visite est respectueusement sollicitée.

LE TRIOMPHE DE "FRUIT-A-TIVES"

Ces Merveilleuses Tablettes de Jus de Fruits sont Maintenant employées et appréciées dans toutes les parties de la Puissance

UNE BOITE D'ESSAI A 25c VIENT D'ETRE MISE EN VENTE, DE SORTE QUE TOUTES LES FAMILLES DU PAYS POURRONT LES METTRE A L'EPREUVE

Les tablettes "Fruit-a-tives" ont remporté un succès merveilleux, parce qu'elles ont démontré leurs valeurs en toute occasion. Soit qu'il se fût agi de constipation, — de biliosité, — de maux de tête ou névralgie, — de rhumatisme ou sciatique, — d'indigestion ou dyspepsie, — de taints bilieux ou éruptions de la peau, de douleurs dans le dos ou d'autres symptômes de maladies des reins, "Fruit-a-tives" n'a jamais manqué d'apporter le soulagement promis. Les gens parlent de leur guérison et écrivent à la Compagnie à ce sujet. Ainsi, la bonne nouvelle s'est répandue qu'il y avait une médecine qui avait opéré des guérisons, qui faisait plus qu'on ne prétendait. Et beaucoup de gens essayèrent "Fruit-a-tives". Aujourd'hui, les tablettes "Fruit-a-tives" ont un succès incontesté dans le monde médical et sont connues d'un océan à l'autre. Quelques droguistes en gros en commandent 100 grosses (14,400 boîtes) à la fois. Pratiquement, tous les pharmaciens et les magasins de marchandises générales du Canada les vendent.

La nouvelle boîte d'essai à 25c rendra les tablettes "Fruit-a-tives" plus populaires encore que jamais parce qu'elle donne à chacun la possibilité de les essayer.

Si vous ne connaissez les tablettes "Fruit-a-tives" que de réputation, la boîte d'essai à 25c vous permet de les essayer à peu de frais.

Ecrivez directement à Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont., si votre fournisseur n'a pas les boîtes à 25c et à 50c.

Canada-Feu

(CIE D'ASSURANCE MUTUELLE)

Taux 20 à 40% plus bas que la combine—Garanties Indiscutables

Agents honorables demandés partout où la Compagnie n'est pas représentée.

Prospectus gratuits sur demande.

A. P. SIMARD, Gérant.

Présentée par J. E. PARENT, St-Jérôme, P. Q.

MONTREAL.

PERTES PAYÉES : \$250,000.00

Polices d'Assurance de \$1,000

Contre les Accidents



Donnees Gratuitement

DANS le but d'annoncer la célèbre marque "PROGRESS BRAND", (hardes faites pour hommes)

M. J. D. Guay,

a décidé d'émettre une police d'assurance contre les accidents au montant de \$1,000.00, pour le terme d'une année à partir de l'achat d'un habillement ou d'un pardessus, au bénéfice des acheteurs de la marque "Progress Brand".

Pour la perte d'un bras, d'une jambe ou des yeux, par suite d'un accident, le porteur de la police aura droit à \$500. Cette police est garantie par THE GENERAL ACCIDENT ASSURANCE CO., de Toronto.

Prière de remarquer que ces articles seront toutes vendus aux prix réguliers, soit de \$8.00 à \$15.00.

EN VENTE CHEZ

J. D. GUAY
MAGASIN GENERAL
ST-JEROME, P. Q.

HOTEL C. P. R.

N. E. N. SEGUIN Prop.
STE-SCHOLASTIQUE, P. Q.

Accommodation de première classe, chambres confortables, water-closet, etc.
Donnons des repas à toute heure et service de charretier à la demande des voyageurs.

TELEPHONE BELL No. 30.
117-318

M. Isenberg

MARCHAND DE
Guénilles, Os, Vieilles Claques, Fer, Fonte, Cuivre, Pelleteries, Etc.

Les prix de Montréal sont payés comptant.

279-283 Rue LABELLE
Saint-Jerome, P. Q.



Si vous avez besoin de
VERRES, LORGNONS ou LUNETTES
bien ajustés qui vous donneront
... Entière Satisfaction ...
CONSULTEZ E. E. Du VERGER
Opticien Diplômé
Reconnu par la Législature de Québec.
10 ans de pratique à Chicago.
Examen gratuit de la vue. — Prix raisonnables.
Yeux Artificiels: Amortiment complet.
302 St. Denis, près Ste-Catherine, MONTREAL

Societe des Frais Funeraires de Saint-Jerome



\$1.50 par année pour votre famille

S'adresser à Téléphone Bell No. 20.

JOS. TRUDEL

Entrepreneur de Pompes Funebres

J. TRUDEL, ST-JEROME
Directeur.

Encadrement d'images. 26-1-07

BUANDERIE SAINT-JEROME

Tout ouvrage fait à la main. Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés.
RIDEAUX DE DENTELLE une spécialité.
PRIX MODERES.

Geo. Lepage

Rue St-Georges, ST-JEROME

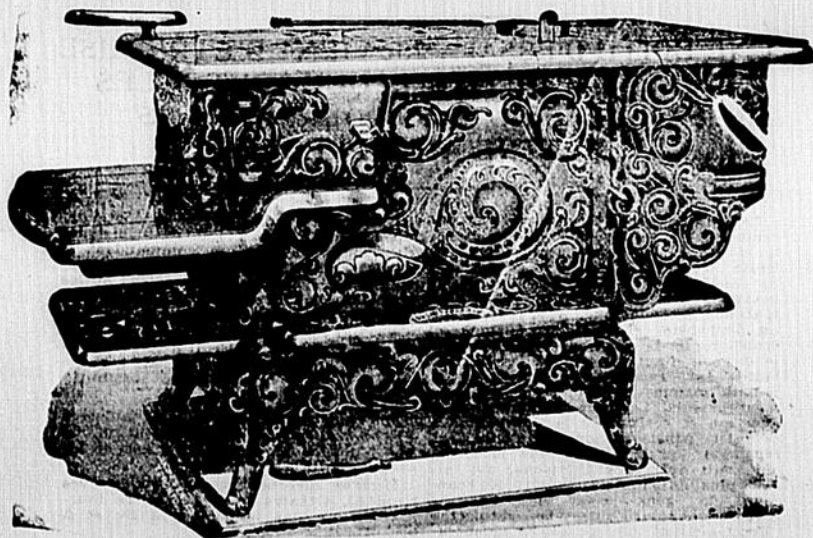
Meunier & Rolland

MANUFACTURIERS
PORTES ET CHASSIS,
JALOUSIES, MOULURES
Bois de Charpente, Bois préparé, Tournage, Découpage, Etc.
Toutes sortes de travaux faits promptement et à des prix modérés.
MEUNIER & ROLLAND
ancienne manufacture Limoges, près du moulin à farine de M. Maillé SAINT-JEROME.

S. G. LAVIOLETTE

Marchand de

POELES DE CUISINE ET AUTRES,
COURROIES POUR MOULINS,
SCIES RONDES, DYNAMITE,
FERRONNERIES, PEINTURES, VERNIS,
FAIENCE, POTERIE VERRERIE,
FERBLANTERIE, ETC., ETC.



Chaque poêle vendu est accompagné d'un certificat au sujet de la qualité et de la cuisson.

MOULINS A COUDRE de \$25.00 et \$30.00.
LAMPES ELECTRIQUES de qualité supérieure pour 25c.
BICYCLETTES RED BIRD, de Brantford, Ont.

Clous, Broche à clôture, Blanc de plomb, Huiles, Peinture préparée, etc., au prix du gros.

S. G. LAVIOLETTE,

COIN DES RUES ST-GEORGES ET STE-ANNE, ST-JEROME

Felix Brunelle



SPECIALITÉ :
Sulkeys-Bicycles et
Sulkeys de chemin.

FORGERON
VOITURIER



Toutes sortes de
Voitures
et Réparages

ST-EUSTACHE, P. Q.

R. GUENETTE FILS & CIE

MANUFACTURIERS
ENTREPRENEURS.

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournage, Découpage, Meubles de toutes sortes, Etc.
Nous donnerons des estimés pour n'importe quel genre d'ouvrage en menuiserie.

CHEMIN DE LA MANUFACTURE ROLLAND.
Tel. Bell No. 93. ST-JEROME, P. Q.

J. ART. BELANGER


MARCHAND DE
CHAUSSURES

Chaussures de toutes sortes et dans les derniers goûts pour convenir à toutes les bourses.

Agent pour la célèbre claqué Jacques-Cartier.

150 RUE ST-GEORGES

Porte voisine de la Pharmacie Gilbert, St-Jerome, P. Q.




**Nous prions nos clients de bien
vouloir attendre de voir nos
échantillons de Calen-
driers pour 1909 avant
de donner leur com-
mande ailleurs.**

J. H. A. LABELLE

IMPRIMEUR

SAINT-JEROME, P. Q.

**Impressions de toutes sortes
faites avec gout, prompti-
tude et aux plus bas
prix du marché**



Echos du District

A Saint-Jérôme

—Mlle Annette Lapointe de Montréal est en promenade pour quelques temps chez sa sœur Made E. Beauchamp.

—M. et Made J. D. Guay et leur famille partiront lundi pour une villégiature d'une quinzaine de jours au grand Nominique.

—M. Ludger Fontaine, ses deux fils Auray et Alcide et ses deux filles Dorila et Yvonne sont partis pour Québec pour prendre part aux fêtes du Troisième centenaire.

—M. Adrien Beardry comptable à la Banque des Marchands à Montréal est en vacance dans sa famille.

—Madame Charles Maurice et Mlle Gabrielle Maurice sa fille en promenade ici depuis un mois sont parties pour l'Île Verte.

—M. Georges Lepage a vendu sa buanderie la semaine dernière à un Monsieur Parry que en a pris possession.

GRANDES COURSES

Le fameux Cheval Rouge rentrera sur la piste à St-Jérôme et luttera avec le non moins fameux Cheval Vert.

—M. F. X. Aubin restaurateur de notre ville a vendu son restaurant à Made Quinet de Sainte-Scholastique.

—M. et Made Ant. Beaudry sont partis mardi pour une promenade de huit jours chez leurs parents de St-Hyacinthe, St-Pie et St-Damase

—Mlle Hectorine Ladouceur est de retour d'une promenade de huit jours à Montréal.

—M. Jacques Taillon tailleur de St-Eustache est venu la semaine dernière à St-Jérôme pour porter en terre un bébé.

—M. et Made Jos Savard et leurs fils Marcellin et Pierre sont partis, pour un voyage d'une quinzaine à Québec

—La semaine dernière a eu lieu chez M. J. D. Guay une jolie soirée organisée par nos jeunes amis.

Étaient présents à cette réunion :

MM. Jean-Baptiste Sigouin, Engène Grignon, Paul Simard, Maréchal et Léopold Nantel, Rosaire Beaulieu, Roméo Gibault, Godfroi Laviolette, Henri Lachaine, Mmes Marchand, Lachaine, Hardis, Mlles Charlotte Castonguay, Juliette et Germaine Nantel, Alice, Thérèse, Jeanne et Cécile Marchand, Marie-Anne et Marie-Flore Lachaine.

—M. Donnelly et quelques uns de ses amis ont fait un "drive" à St-Canut au manoir Mackenzie.

Les invités étaient nombreux. Nous avons pu cependant remarquer MM. Henri Rolland, Charles Edouard Marchand, Olivier et Achille Rolland, de Montgolfier, Jean Simard, J. Bruno Nantel etc.

—Les bières de la maison Dawes connues sous les noms de Cheval Rouge et Cheval Vert embouteillées par Zotique Allaire sont sur le marché, les chaleurs approchent, hâtez-vous de les demander.



—Mmes Rolland, C. E. Marchand, Mlles Jeanne Rolland, Fleur-Ange Nantel, Ida et Maria Charbonneau, Alphon sine Nantel, Marie Joseph et Yvonne Matte, Yvonne Pepin, Cécile et Juliette Prévost, Hattie et Nellie Cuierrier et plusieurs autres.

—M. Lambert Laviolette de Montréal était en promenade dimanche dernier chez son oncle M. Sévère Laviolette.

Mlle Jacqueline de Martigny est allée faire un voyage à Québec.

Elle assistera probablement aux fêtes.

—M. Quintal était en visite à l'hôtel Beaulieu dimanche dernier.

—C'est avec plaisir que nous voyons notre jeunesse si bien s'amuser.

Le soir les jeunes gens organisent d'agréables joutes de "tennis" ou de belles promenades sur l'eau : le jour c'est un "drive" ou autre parti de plaisir.

Nous les encourageons beaucoup à continuer.

St-Faustin

—Dimanche dernier nous avons ici la visite du chœur de chant de la paroisse du Sault au récollets et de son chapelain le Rev. M. Charles Beaubien.

Il nous a été rarement donné d'assister à l'audition d'une aussi belle messe.

Le sermon a été donné par le Rev. M. Beaubien qui a sut toucher la note en vantant la prospérité de notre jolie paroisse et la jouissance qu'il devait y avoir d'y vivre sous l'œil de Dieu.

Le Rev. M. Beaubien a beaucoup vanté les décorations de notre église et en a largement félicité notre dévoué curé M. l'Abbé A. Gauthier.

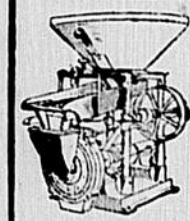
M. et Made S. Gauthier de St-Jérôme étaient dimanche dernier les hôtes de M. le curé.

—Nous avons le regret d'annoncer la mort de Made François Caron, décédée dimanche.

Les funérailles ont été faites mardi. Nos condoléances à la famille.

Moulinage "Champion"

Medaille d'or Chicago 1893, d'argent Paris 1900.
Le meilleur ou moule. Strictement garanti pour



Cultivateurs
Éleveurs
Meuniers

fonctionne parfaitement avec moulin à vent, moteur électrique, engin à vapeur, engin à l'huile ou à gazoline.

Mouls : Orge, Blé d'Inde, Blé d'Inde en épis concassés, Avoine, Pois, Seigle, Sarrasin. Elle dépense peu de pouvoir, donne pleine satisfaction.

Demandez catalogue, liste de prix et situation.

S. VESSOT & CIE, Joliette, P. Q.

—Les travaux de notre temple ne seront pas terminés avant la fin du mois d'octobre malgré l'empressement que l'on met à l'exécution des travaux.

Les Prêtres doivent-ils voter ?

Les prêtres doivent-ils voter ?

Le *Pionnier* nous apporte une importante déclaration de Mgr l'évêque de Joliette à ce sujet.

Mgr Archambault se serait en effet prononcé sur cette question au cours de la séance de fin d'année du collège de Joliette. Voici, d'après notre confrère, dans quels termes il l'aurait fait.

C'est là une des fonctions les plus essentielles du bon citoyen, aux divers degrés de l'échelle sociale ; et puisque l'occasion s'en offre ici, j'entends régler sur l'heure une question qu'on a parfois posée et controversée mais dont je désire disposer définitivement, en ce diocèse de Joliette : celle du vote des prêtres et religieux, curés, vicaires, desservants ou professeurs. La loi de notre province reconnaît et proclame le droit de ces citoyens d'élite à exercer librement leur suffrage électoral. S'ils ont jugé plus discret de n'en pas user, dans le passé, j'exprime volontiers l'avis que des jours sont venus et des circonstances s'affirment qui les justifient, leur font presque une obligation de donner aux fidèles du laïcat le bon exemple d'un loyal exercice de ce grand devoir civique. Aussi bien, pour le diocèse de Joliette et jusqu'à nouvel ordre au contraire, non-seulement je n'aurai aucune objection mais je m'attendrai même dans une certaine mesure, à voir les membres de mon clergé exercer, avec la dignité et la sage réserve qui conviennent à leur ordre, le droit de voter que leur confère la loi du pays.



HOTEL VICTORIA
ED. LANGLOIS, Prop.
Tél. Bell No. 39. ST-JEROME, P.

La CRISSE d'ECONOMIE des CANTONS du NORD St-Jérôme, P. Q.

Fait toutes sortes de transactions d'argent.
Escompte les billets de commerce et les billets d'encan.
Fait toutes espèces de collections.
Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique.
Traites des pays étrangers encaissées au taux le plus bas.
Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT,
Gérant.

AVIS

Toute personne qui désire acheter une terre ou une propriété dans un village ou une ville, ou qui désire vendre sa propriété ou l'échanger pour un commerce quelconque, ferait bien de s'adresser à MM. Derouin & Lorrain, de St-Jérôme.

MM. Derouin & Lorrain sont en rapport avec les agents les plus compétents de Montréal et donne toujours pleine satisfaction.

LA NATION est publiée par J. A. Cie. d'Imprimerie de Saint-Jérôme, qui en est propriétaire, et est imprimée par J.-H.-A. Labelle, imprimeur, à Saint-Jérôme, P. Q.

RHUMATISME INFLAMMATOIRE

guéri en quelques heures à l'aide de l'**Extrait Anti-Rhumatique** du Dr Joseph Comtois, qui fait une spécialité du Traitement du Rhumatisme Aigu, Chronique, Artériel, Inflammatoire, Musculaire, Goutteux, ainsi que du Lumbago et de la Sciatique. \$2.50 la bouteille. Demandez-le à votre pharmacien, ou à M. le Dr JOSEPH COMTOIS, 1626 rue St-Jacques, angle de la rue Atwater, Montréal.
Consultation chez lui, à domicile ou par correspondance.

UNION ASSURANCE SOCIETY

ETABLIE EN 1714

L'ACTIF DEPASSE \$25,000,000

L'une des plus anciennes et des plus puissantes compagnies de feu. Déjà au gouvernement de \$525,000. Pour informations, s'adresser à

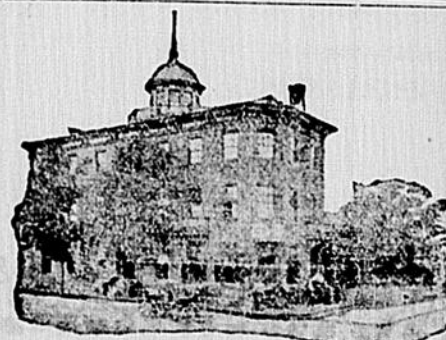
T. L. MORRINEY, Gérant, Montréal.

JOS. BESETTE, St-Jérôme.

J. M. DORION, Agent General,

1495 M. Dorion sera à St-Jérôme une fois par semaine.

Lachute, P. Q.



Telephone Longue Distance 37 O. P.

Hotel Beaulieu

G. A. Beaulieu, Prop.

Cuisine française. Le mieux aménagé pour Banquets. Attention spéciale pour les voyageurs de commerce.

Le plus Grand Hotel de la Ville
PRÈS DE LA GARE

ST-JEROME, P. Q.

Spécialité : Bières Allemandes Importées